

LETTRE AMÉRICAINE

LEWISTON, Me, 28 sept. 1880.

Monsieur le Rédacteur,

Un mouvement de naturalisation en masse, sans précédent dans l'Etat du Maine, s'opère en ce moment à l'occasion de la visite de M. P.-A. Normandeau, de New-York, un canadien rempli de patriotisme et en même temps homme pratique. Ce monsieur, il est vrai, parcourt les différents centres canadiens-français dans l'intérêt du parti démocrate. Mais l'élan qu'il a donné dans l'intérêt d'un seul parti, est devenu général, et, à l'instar des Canadiens de l'Etat de New-York, ceux du Maine, qu'ils sympathisent soit avec l'un ou avec l'autre des deux partis en lutte, se mettent aujourd'hui à l'œuvre pour promouvoir un mouvement si utile et si indispensable à leur bien-être sur la terre étrangère. En effet, il est temps que les Canadiens-français des Etats-Unis se mettent en état d'égaliser en influence les nationalités étrangères qui les entourent, comme ils les égalent en population et les surpassent même dans bien des centres de la Nouvelle-Angleterre. Il ne faut cependant pas exagérer le nombre de nos nationaux dans l'Etat du Maine, comme l'a fait dernièrement un journal, mal informé sans doute, qui disait que l'Etat du Maine comptait 125,000 Canadiens-français ! Le nombre le plus exact que l'on peut en donner serait de 40 à 50 mille.

Le dernier recensement de Lewiston, que je vais vous donner ci-dessous, vous donnera une idée de l'influence que peuvent exercer les Canadiens des différents centres en se faisant naturaliser. La population totale de Lewiston est de 19,076. Les Irlandais y figurent au nombre de 4,000 et comptent près de 800 voteurs. Les Canadiens-français sont ici au nombre de 4,500 et ne comptent jusqu'à présent que 100 voteurs. Ainsi, il n'est pas trop tôt de songer à nos intérêts et à nos droits. Aussi, le 7 septembre au soir, la salle de l'Institut Jacques-Cartier était littéralement remplie de nos nationaux, venus pour répondre à l'appel de M. Normandeau et de plusieurs des principaux Canadiens de Lewiston. Soixante-dix d'entre nous se sont inscrits immédiatement comme fondateurs d'un club qui portera le nom de "Club National de Naturalisation Canadien-Français," de Lewiston, Maine.

Les messieurs dont les noms suivent furent élus officiers ;

Président : J.-D. Montmarquet ;
1er vice-président : J.-E. Cloutier ;
2e vice-président : Léon Lefebvre ;
Secrétaire : W. Filiatrault ;
Trésorier : Magloire Phaneuf ;
Sergent-d'armes : Chs. Sabourin.

Ce club ne fera acception d'aucun parti, et son but sera de faire connaître à nos nationaux les avantages de la naturalisation, et de les éclairer sur la politique du pays, en y introduisant un cours de discussion où chacun aura le droit de faire valoir ses opinions sur les mérites des deux partis qui se disputent le pouvoir.

W. FILIATRAULT.

A NOS ABONNÉS

L'agent général de L'OPINION PUBLIQUE, M. Edmond Stevens, parcourt en ce moment les paroisses des comtés de Rouville, Napierville, Chambly, Laprairie et Châteauguay, dans le but de recueillir des souscriptions et de percevoir ce qui est dû à l'administration du journal pour abonnement. Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans les endroits que M. Stevens visitera, voudront bien lui donner tous les renseignements et l'aide que pourraient faciliter sa tâche et rendre sa propagande efficace, et surtout que ceux qui nous doivent s'empressent de régler avec lui sur présentation de leur compte, afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

ÇA ET LÀ

M. B.-A.-T. de Montigny a été nommé recorder de Montréal. C'est une bonne nomination.

* *

Nous avons reçu le premier numéro d'un nouveau journal, *l'Illustration Industrielle*. Ce journal s'occupera surtout de questions industrielles. MM. Rouillard et Dumais en sont les propriétaires-éditeurs.

* *

M. Gingras, du département des traducteurs, nous a fait parvenir une boîte contenant du tabac cultivé par lui-même sur sa propriété. M. Gingras prouve qu'il sait aussi bien cultiver le tabac que la grammaire.

* *

L'élection de Brome a été remise à une date ultérieure, en conséquence d'un défaut de forme commis par le shérif à l'égard de la proclamation. Il y a trois candidats sur les rangs : M. A. Manson et le Dr Prime, conservateurs, et M. Sidney Fisher, libéral.

* *

On organise en ce moment à Québec un dîner public en l'honneur de M. L.-H. Fréchette, à l'occasion de son retour de France. Le comité d'organisation se compose de : MM. Oscar Dunn, Peter McEwan, Alfred White, Joseph Marmette, H. DeLagrange, secrétaire.

* *

Il nous fait plaisir de constater, en lisant le *Detroit Free Press* de jeudi dernier, que M. Charles Rousseau, l'un de nos compatriotes les plus populaires du Michigan, vient d'être choisi comme candidat au poste important de registraire du comté de Wayne, comté le plus riche et le plus peuplé du Michigan.

* *

Une compagnie au capital d'un million de piastres a été organisée pour exploiter de grandes limites à bois dans la vallée de la rivière Ottawa et dans les districts de Muskoka et de Parry Sound. Plusieurs grands capitalistes écossais sont entrés dans cette compagnie qui emploiera 400 hommes cet hiver.

* *

Nous avons oublié de dire que le "Petit Vocabulaire à l'usage des Canadiens-Français" dont nous avons publié des extraits dans notre dernier numéro, est l'œuvre de M. Nap. Caron, ptre du Séminaire des Trois-Rivières.

Les lecteurs de L'OPINION PUBLIQUE ont eu plus d'une fois l'occasion d'apprécier le talent de M. Caron.

Son Vocabulaire est en vente chez les libraires à raison de 15 centins l'exemplaire. Nous invitons tous ceux qui tiennent à bien écrire et parler la langue française, à se procurer cet ouvrage.

* *

Pour plaire à un certain nombre de nos abonnés qui nous reprochaient de publier dans L'OPINION PUBLIQUE une foule de faits divers et de nouvelles qui avaient paru ailleurs, nous avons retranché en grande partie cet élément intéressant de notre journal, mais maintenant ceux qui ne reçoivent que L'OPINION PUBLIQUE et ils sont nombreux—se plaignent d'avoir trop d'articles et pas assez de nouvelles et de faits divers. Nous allons tâcher de satisfaire les derniers sans trop déplaire aux premiers. C'est bien difficile de contenter tout le monde et son père.

* *

M. Lefavre, consul général de France est de retour à Québec de son deuxième voyage en France depuis un an. La *Mi-nerve* dit à ce propos :

Son voyage de France, entrepris spécialement pour faciliter nos relations commerciales avec l'ancienne mère-patrie, a eu, croyons-nous, d'heureux résultats. Nous aimons à constater de nouveau qu'une grande partie des succès et des sympathies que nous avons obtenus en

France—et qui promette de se traduire sous les formes les plus tangibles—sont dus à l'intelligente initiative et au sincère intérêt que porte à notre pays le consul général de France. Il s'est acquis ainsi, de la part du Canada-français, une dette de reconnaissance dont nous pourrions difficilement nous acquitter.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nos abonnés savent que nous avons droit d'exiger d'eux \$3.50 au lieu de \$3.00 pour leur abonnement quand ils ne paient pas leur abonnement d'avance. L'année achève, et un grand nombre n'ont pas encore payé. Nous avons donc le droit de réclamer d'eux la somme de \$3.50. Mais nous voulons bien encore leur donner une chance de se racheter : qu'ils paient avant le premier janvier, et nous les tiendrons quittes pour \$3.00. On admettra que nous ne pouvons faire plus pour les obliger et leur donner les moyens de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent.

On nous demande quelque fois de faire ceci, de faire cela, mais on oublie que, considérant la manière dont un grand nombre nous paient, nous aurions le droit de faire moins que nous ne faisons, nous donnons trop pour ce qu'on nous donne. Les journaux illustrés des autres pays comptant leurs abonnés par dizaines de mille, et publiant des annonces pour un montant considérable, sont dans des conditions bien différentes pour faire de grandes dépenses. Cependant, nous faisons plus qu'eux relativement. Nous nous proposons d'organiser un comité de collaborateurs, fort et populaire, et de faire certaines améliorations, mais il faut qu'on nous donne les moyens de faire ces changements dans l'intérêt du public. Nous espérons donc que ceux qui nous doivent vont se hâter de nous payer pour profiter de la réduction que nous leur offrons, et qu'ils vont nous envoyer d'autres abonnés afin de nous permettre d'opérer les réformes que nous avons en vue.

Les abonnés qui ont droit à la prime (c'est-à-dire ceux dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er janvier prochain) et qui ne l'ont pas encore reçue, sont priés de nous en informer de suite.

MONTCALM

ÉTUDE HISTORIQUE

Discours prononcé par M. Gustave Bourassa au collège de Montréal le 22 juin 1880. M. Gustave Bourassa est le fils de notre éminent artiste et littérateur :

Monsieur le Supérieur, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs,

Il y a aujourd'hui cent vingt ans que la Nouvelle-France, écrasée par un ennemi cinq fois plus nombreux que ses défenseurs, se soumit au droit du plus fort et passa sous la domination anglaise. Pendant six années de suite elle avait versé son meilleur sang pour rester unie à la France qui consentit à son abandon. Cette lutte mémorable est sans contredit l'une des plus glorieuses dont l'histoire nous ait transmis le souvenir, et elle forme un triste mais beau dénouement au duel politique et militaire engagé depuis un siècle en Amérique entre la France et l'Angleterre. Dans cette brillante épopée écrite par nos pères en lettres de sang et de feu, nous lisons de beaux noms illustrés par de beaux faits d'armes. Chacun de ces noms mériterait une étude spéciale ; nous n'en prendrons cependant qu'un, le plus marquant de tous, celui qui domine l'histoire des derniers jours de la colonie mourante, le nom de Montcalm. En l'offrant aujourd'hui à votre bienveillante étude, nous osons espérer que vous trouverez quelque intérêt à considérer une grande et sympathique figure et à repasser des événements dont le souvenir, à un siècle de distance, réchauffe encore nos veines et fait palpiter nos cœurs.

Louis-Joseph, marquis de Montcalm, naquit le 28 février 1712, au château de Candiac, en Languedoc, sous ce ciel du

midi qui a vu éclore tant de brillantes intelligences et de vifs tempéraments. "Bon sang ne ment point" est une devise qui fut toujours vraie en France et que Montcalm ne devait pas démentir. Il en est une autre qui regardait spécialement sa famille et qui fut également vraie pour lui : "La guerre, disait-on dans son pays, est le tombeau des Montcalm." Toute son histoire pourrait se résumer dans ces deux phrases : elles nous diraient sa vie et sa mort ; mais vous me permettez de vous les raconter un peu plus longuement.

Descendant de soldats, Montcalm alla vers les armes comme à sa destinée. Il ne se permit même pas, dans sa jeunesse, les jouissances de la vie de famille qui développent dans les âmes les plus fortes et les plus fières le goût des sentiments tendres et délicats et adoucissent les rudesses d'un caractère vigoureusement trempé. A quatorze ans, à l'âge où d'habitude le jeune homme prépare tranquillement son avenir sur les bancs de l'école, lui portait déjà la casaque et le mousquet et apprenait en garnison la rude vie des camps. Il aimait beaucoup l'étude, et dans ses loisirs on voyait ce jeune soldat—bel exemple pour les écoliers de tout temps—lire les auteurs grecs et latins et s'entretenir dans leur langue avec César, Polybe, Plutarque, tous ceux qui lui parlaient de grandes batailles livrées par de grands capitaines. A vingt-deux ans, il fit sa première campagne en Allemagne, dans la guerre de la succession de Pologne. Cinq ans plus tard, en 1740, la guerre de la succession d'Autriche le ramena sur les champs de bataille ; on le voit successivement en Bohême où il se lie avec Chevert, un grand cœur et un héros comme lui ; puis en Italie où il gagne plusieurs blessures et le grade de colonel de brigade.

Jusqu'ici nous ne suivons sa trace dans l'histoire militaire de son temps qu'à la lumière de sa correspondance intime. Il n'est pas encore illustré aux yeux de ses contemporains ni aux nôtres. Ce n'est encore qu'un vaillant soldat, et l'armée française en compte par milliers ; ces braves honorent sous les armes le blason national que la royauté souille à plaisir, et leur noble sang suffit à peine à laver les infamies du gouvernement de Louis XV et les fautes de ses généraux. Montcalm va bientôt monter sur un théâtre plus élevé où un grand rôle glorieusement rempli, lui donnera des droits à l'immortalité et des titres impérissables à notre amour.

La fortune vint le chercher dans le calme paisible de la vie de famille auquel il était revenu après sa première campagne. Par une coïncidence remarquable, il avait épousé la petite nièce du grand Talon qui, dans le siècle précédent, avait fait de notre pays une colonie forte et prospère. Cette alliance lui donna une nombreuse famille : "J'ai eu dix enfants, écrivait-il en 1752 ; il ne m'en reste que six. Dieu veuille les conserver tous et les faire prospérer et pour ce monde et pour l'autre." Comme on le voit, l'esprit de son siècle n'avait eu aucune prise sur lui : il était au nombre de ceux qui adoraient Dieu et ne s'en cachaient pas. Son éloignement de la cour la plus corrompue et la plus spirituellement impie de l'Europe, lui permit de conserver intactes la pureté des mœurs, l'élevation des sentiments, la noble indépendance de l'esprit. Jamais il ne s'abaissa jusqu'à la flatterie, jamais il ne dut son avancement à l'adulation ou à l'intrigue ; la franchise et la loyauté furent sa règle de conduite ; en un mot, il fut, dans la force du terme, un chevalier, sans peur et sans reproche, inflexible dans l'observation du devoir et fidèle à cette triple devise des anciens preux : "Mon Dieu, ma Dame et mon Roi." A ce titre il était digne de venir combattre dans un pays où les lâches se comptaient et dont l'histoire était tissée des actes héroïques du génie et de la vertu.

On est en 1756. La guerre de sept ans commence en Europe ; en Amérique, les hostilités sont ouvertes depuis deux ans. Là, à quinze cents lieues de leurs métropoles, deux colonies rivales se disputent depuis un siècle des terres assez vastes pour contenir quatre ou cinq peuples